

F.A.Q

Cette initiative est-elle nouvelle ?

Il y a un précédent avec ce qu'il se passe sur les salons du livre jeunesse. Depuis les années 80, il a été établi une convention avec La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse. Cette convention encadre les rencontres (qui peuvent se déclarer en droits d'auteur au titre de la lecture publique ou de la présentation des œuvres d'un auteur), les tables rondes mais aussi les journées de dédicace.

Les salons invitent certes moins d'auteurs mais, d'expérience, c'est accompagné d'une vraie réflexion sur la question du Salon : thématique annuelle, rôle social ou culturel. Ce que certains Salons de bande dessinée font par ailleurs déjà.

Mais comment trouver le budget nécessaire?

Certes, cela ne sera pas facile et la mise en place d'une rémunération des auteurs demande un budget supplémentaire (en moyenne 330 Euros par auteur pour un WE, une demi-journée + journée). Chaque structure gérant un Salon ou un Festival BD devra explorer les pistes de financement possibles, et trouver les solutions qui peuvent s'appliquer : éditeurs, entrées payantes, subventions de collectivités locales, participation financière des libraires, demandes d'aides auprès d'organismes (type CNL ou Sofia). Prenez le temps de cette discussion avec l'ensemble de vos partenaires et associés, discutez, échangez avec d'autres festivals qui rémunèrent les auteurs, des solutions existent.

Mais avec ce système, seuls les auteurs à succès ne seront-ils pas invités ?

Il est fort probable que le tarif que nous proposons ne soit pas décisif pour les auteurs têtes d'affiche. De plus, comme nous insistons pour que la grille tarifaire soit identique pour tout.es les auteurs.trices présent.es, leur décision se fera sur d'autres critères aussi. Il n'y a pas de raison à ce que les festivals et salons soient pris d'assaut uniquement par ces têtes d'affiches, et les auteurs moins connus y trouveront toujours une bonne place et, par ailleurs, une juste rétribution.

Quelle rémunération prévoir si nous organisons des animations/ateliers rémunérés avec certains auteurs ?

Il s'avère que les auteurs qui interviennent en atelier, conférence, démonstration et autres masterclass doivent évidemment être rémunérés pour cela, comme l'exige d'ailleurs maintenant le Centre National du Livre pour accorder ses subventions. Certains festivals le font déjà et nous encourageons ces initiatives, mais il faut aussi signaler que ces interventions exigent un travail de préparation supplémentaire, aussi les tarifs de référence sont plus élevés (le double). Par ailleurs, tous les auteurs en festival ne peuvent participer à ce genre d'activités, une rémunération minimale pour la présence des auteurs en festival éviterait les trop grandes disparités de traitement.

Pourquoi ce tarif ?

Ces recommandations ont été établies après étude et analyse du marché et tiennent compte de l'augmentation annuelle du coût de la vie. Les parties restent libres de déterminer de gré à gré des tarifs différents.

Mais une demi-journée, une journée c'est combien de temps ?

Il est important d'éviter un malentendu : il s'agit d'une rémunération minimale pour la **présence des auteurs** sur le site du Festival/Salon et **non la dédicace**, aussi il est évident que seule la bonne intelligence, la responsabilité de chacun ainsi qu'une communication claire et bien organisée en amont, faciliteront la bonne mise en place de cette rémunération.

À titre indicatif :

On pourrait considérer qu'un auteur qui aura passé a minima une heure trente sur le site d'un Salon/Festival pourrait revendiquer une demi-journée et qu'au delà du double, 3 heures, il pourrait revendiquer une journée.

Pour les festivals, 330 € (une demi-journée + journée) nous semble être un forfait juste pour un week-end avec une arrivée de l'auteur sur le site le samedi matin/midi et un départ en fin de dimanche après midi , 416 € (deux journées) s'il arrive le vendredi soir.

Mais les auteurs touchent déjà des droits sur les livres vendus, non ?

Le pourcentage que les auteurs touchent sur une BD est faible (de l'ordre de 4 % quand il y a deux co-auteurs, scénariste-dessinateur) et la grande majorité des auteurs ne touche rien de plus en vendant un livre car leurs avances déjà pourtant souvent insuffisantes sont très rarement amorties par les ventes. Un auteur ne gagne généralement pas d'argent sur la vente de livres en festival.

Pour information, d'après la récente enquête des États Généraux de la Bande Dessinée sur la situation des auteurs de BD, **36 % des auteurs étaient en-dessous du seuil de pauvreté en 2013**, or 2 % viennent gonfler ce pourcentage chaque année. À ce rythme, ce sont 50 % des auteurs qui seront sous ce seuil de pauvreté d'ici l'année 2020, autant dire demain.

Attention, Il ne s'agit pas de faire payer ici aux salons et festivals ce déficit de revenus qui n'est de toute façon pas résorbable par ce biais, mais il faut aujourd'hui redonner à l'auteur la place qui est la sienne, et sa présence en festival nécessite, surtout dans ce contexte tendu de paupérisation croissante, une légitime réévaluation de son rôle central par un acte concret, une juste rémunération.